

SYNDICAT CGT MÉTAUX MONTPELLIER

3^{ÈME} CONGRÈS DU SYNDICAT

30 MAI 2005

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité ci-dessous couvre la période qui va du 2^{ème} congrès qui s'est tenu le 16 mai 2009.

Une explication est nécessaire pour expliquer les raisons de l'absence de congrès depuis le 16 mai 2009. Elles tiennent à plusieurs observations :

1. C'est à partir de 2009 que les effets de la crise financière mondiale provoquée par le krach de la banque de New York de septembre 2008 se traduisent par un choix généralisé des états et gouvernements, des marchés financiers, des banques et des assurances :
 - À part quelques « nationalisations temporaires » et quelques faillites aux États-Unis et en Grande Bretagne, augmenter la dette publique pour renflouer les banques et assurances au bord de la faillite ;
 - Imposer des politiques d'austérité avec deux objectifs :
 - a. Faire payer le coût de la crise financière aux travailleurs ;
 - b. Profiter de l'aubaine de la crise pour imposer des réformes de structures qui déstabiliseraient les systèmes publics de protection sociale et les services publics tels que l'enseignement et la recherche, les hôpitaux et les services sociaux des collectivités territoriales
2. À partir de 2009, devait débiter l'un des plus grands mouvements sociaux depuis la lutte menée en 2006 contre le CPE. Le syndicat, les sections syndicales et les militants et adhérents se sont mobilisés avec un niveau très élevé de conscience syndicale pour l'ensemble des journées d'action lancées par l'intersyndicale réunissant toutes les organisations syndicales nationales, mais force est de constater que seule la CGT a montré au cours de cette mobilisation une cohérence qui manquait aux autres organisations, principalement sur la question du pouvoir d'achat des retraites et des salaires, sur l'âge de départ à la retraite. Notamment, FO n'a pas hésité à jouer un jeu personnel, et la CFDT n'était pas d'accord pour une plateforme revendicative unitaire.
3. L'échec du mouvement social à faire reculer le gouvernement Sarkozy-Fillon a créé une déception profonde parmi les travailleurs et les retraités. Le débat qui entoure ce mouvement social n'est pas clos : il reste à comprendre les raisons de l'échec.
4. Les politiques d'austérité et les réductions sensibles des crédits accordés aux banques ont été le prétexte d'une restructuration accélérée du tissu industriel. Cela

s'est traduit par des disparitions de bases CGT, telles que Villeminot à Jacou, Serame à Vendargues, Albret-Pourteau à Saint Jean de Vedas. Des entreprises ont connu des plans de licenciements collectifs, tels que Flowlink, TAM SA, IBM, Cofidur, Comeca, IBM, FEI (Marseillan), etc.

5. De plus, le syndicat qui s'était investi complètement dans le mouvement social de 2009-2010 et dans le support des sections syndicales en difficultés face aux plans de licenciements et de disparitions de sites de production a traversé une crise de participation, aussi bien au conseil syndical qu'à la commission exécutive, marqué par un repli sur elles-mêmes des sections syndicales et des difficultés de fonctionnement du syndicat.
6. Enfin, le non renouvellement de la commission exécutive, son vieillissement n'ont pas arrangé les choses.
7. Enfin, on notera que les sections syndicales, quand elles sollicitaient la commission exécutive, ont généralement trouvé une écoute et une assistance malgré les difficultés rencontrées à titre personnel par certains membres de la commission exécutive.

C'est pourquoi le congrès doit sérieusement se demander comment on peut apporter des améliorations au syndicat.

Naturellement, le premier point, c'est le renouvellement de la commission exécutive avec des militants plus jeunes et plus dynamiques.

Mais c'est insuffisant. Sans vouloir rejeter toute la responsabilité des dysfonctionnements du syndicat sur un problème de structure, force est de constater que les structures actuelles du syndicat n'ont pas aidé. Comme l'a très bien rappelé Marc Bastide, la structure de notre syndicat avait tous les défauts des structures de la CFDT : une centralisation qui dépossédait la base de son pouvoir d'analyse et de décisions, et de contact direct avec les organisations confédérales ou métaux, des réunions où les points à l'ordre du jour étaient généraux et perdaient de leur intérêt, des décisions prises par des minorités de présents, en dehors des principes de la CGT.

C'est pourquoi la prochaine commission exécutive doit poser comme priorité la restructuration du syndicat sur une base plus conforme aux principes de vie syndicale de la CGT.

De nouvelles structures doivent être proposées de telle manière qu'un plan de transformation du syndicat soit étudié et progressivement mis en place pour que des sections se transforment en syndicats, et que des regroupements d'autres sections se transforment également en syndicats.

Enfin, l'avantage de cette transformation progressive du syndicat, c'est qu'elle ouvrira une perspective positive de reconstruction de l'USTM, reconstruction à laquelle, avec la fédération, les syndicats issus du syndicat CGT Métaux Montpellier doivent être des acteurs.